

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2192

présenté par
M. Berta, rapporteur

ARTICLE 15

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« prévus »

le mot :

« énoncés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.